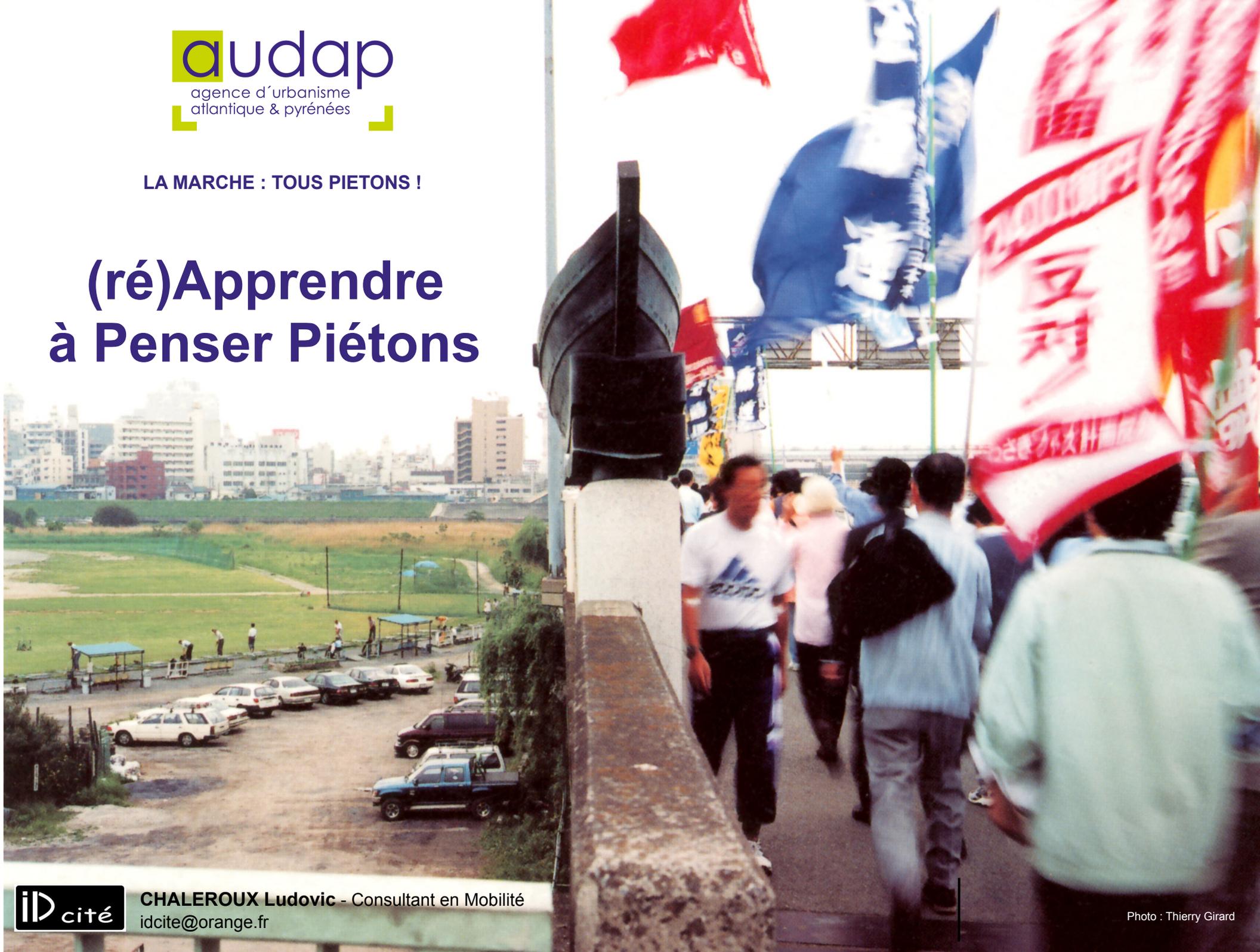


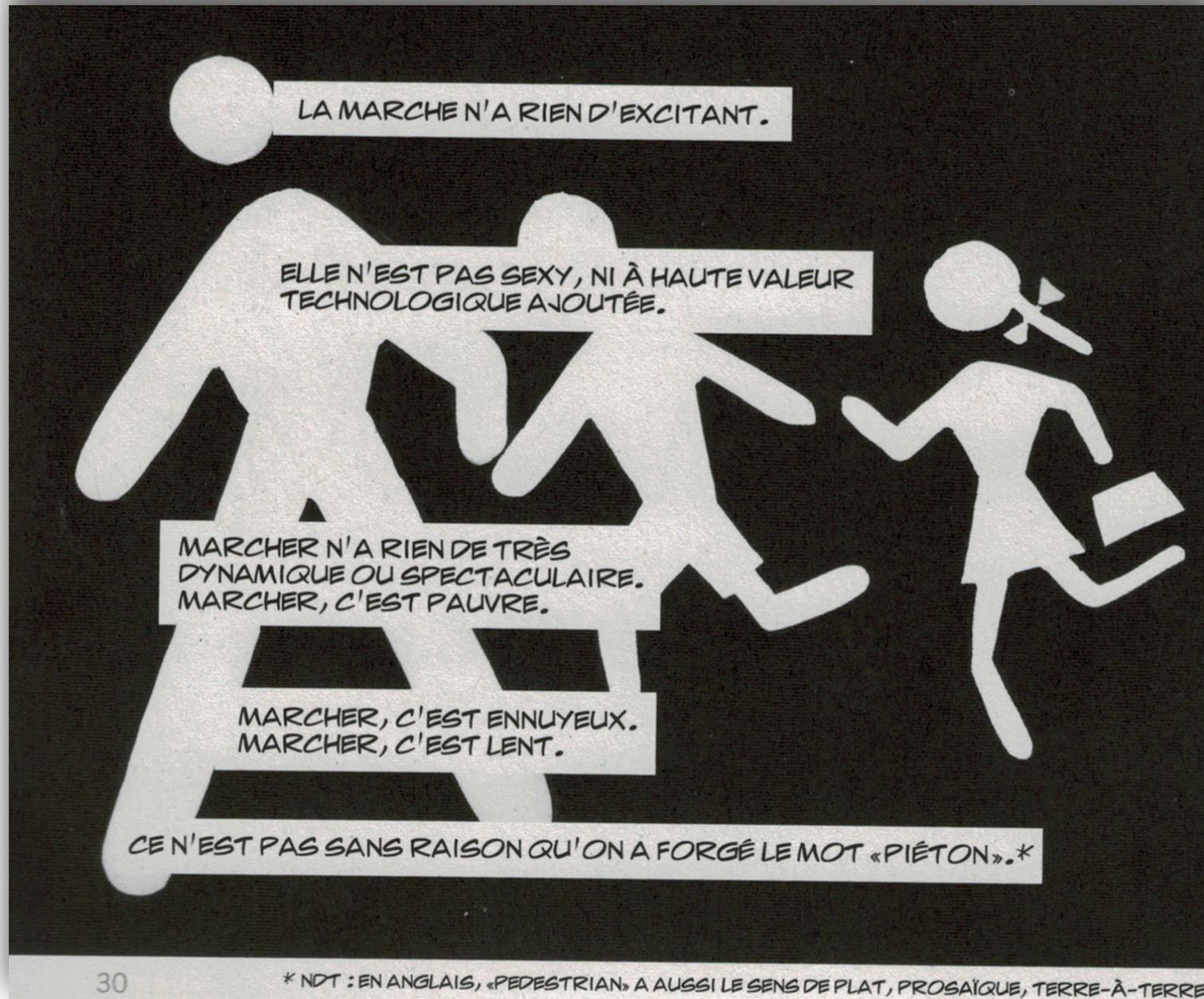
LA MARCHÉ : TOUS PIÉTONS !

(ré)Apprendre à Penser Piétons



La marche à pied : le parent pauvre de la mobilité

Tentative d'explication



Extrait de l'ouvrage : Bande d'arrêt d'urgence - Woodrow Phoenix - Actes Sud 2013



Le piéton victime de son hyperflexibilité

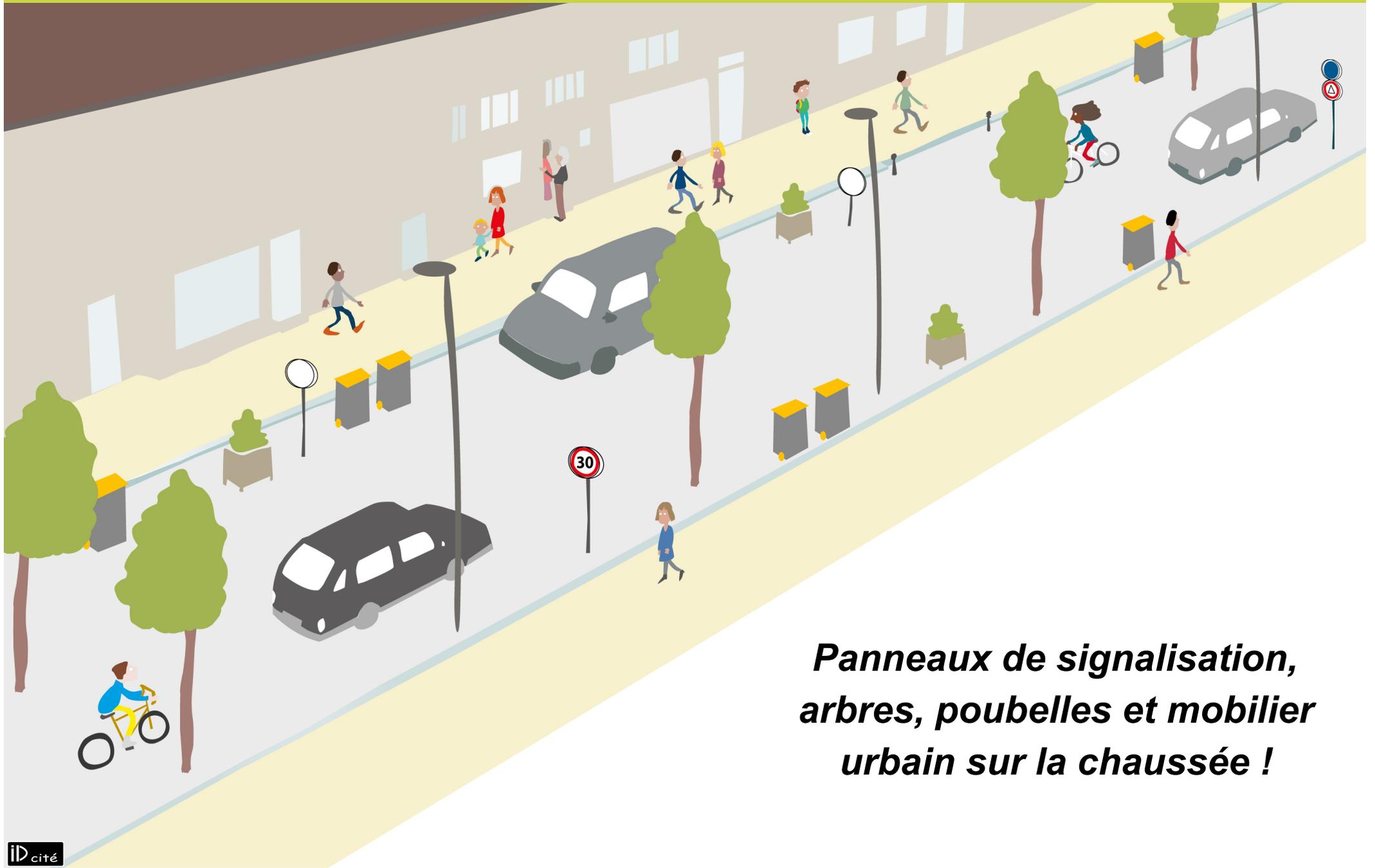


Contrairement aux autres modes de déplacement, le piéton dispose d'une grande liberté de mouvement et d'adaptation.

L'espace piéton est donc souvent la variable d'ajustement des aménagements.



Ce que vous ne verrez jamais !



***Panneaux de signalisation,
arbres, poubelles et mobilier
urbain sur la chaussée !***



La marche à pied jugée trop limitative dans une société shootée à la vitesse

*Il faut aller vite
et ne pas perdre de temps*



SHUTTERSTOCK

La marche est perçue comme une limite à notre périmètre de déplacement et elle s'oppose à l'impératif de vitesse de notre société, synonyme d'efficacité et de réussite sociale.



La marche à pied pas assez technologique



A.A.P

MOBILITÉ INNOVANTE

Collectivités, entreprises,
vous souhaitez apporter une réponse innovante
aux enjeux de mobilité de nos territoires ?



Contrairement aux transports en commun, à la voiture ou au vélo, la marche à pied est peu propice à l'affichage de solutions techniques emblématiques (culture de la mobilité centrée sur le défi et l'innovation technique)

Un champ réduit pour innover !



La Smartcane

La canne du futur. Maintenant.

Chez les personnes âgées, la chute est un problème majeur. Elle entraîne une perte de confiance, un retrait social, une baisse de l'activité...

Notre ambition : redonner confiance pour enrayer ce cercle vicieux vers la fragilité.

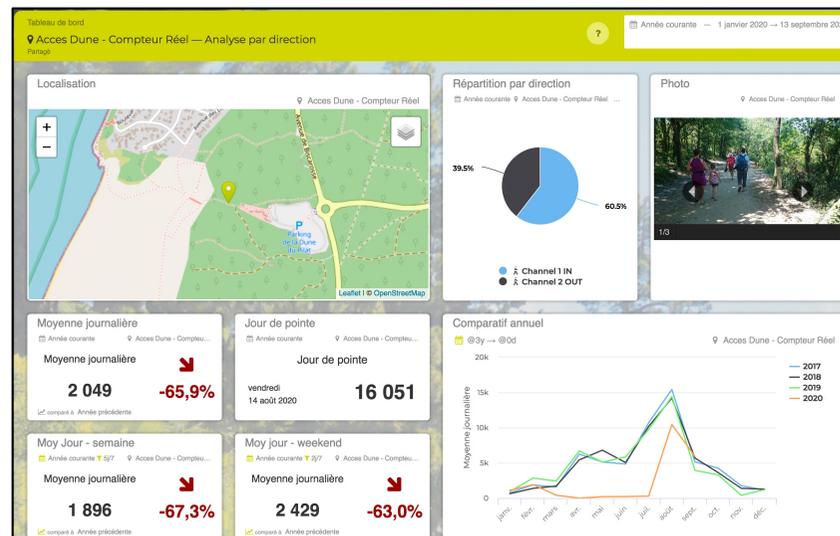


Des déplacements à pied sous-estimés et peu mesurés

Aménagement de Centre-Ville

COMPTER LES PERSONNES, ANALYSER LES DONNÉES

Savez-vous combien de piétons arpentent les rues de votre centre-ville ?



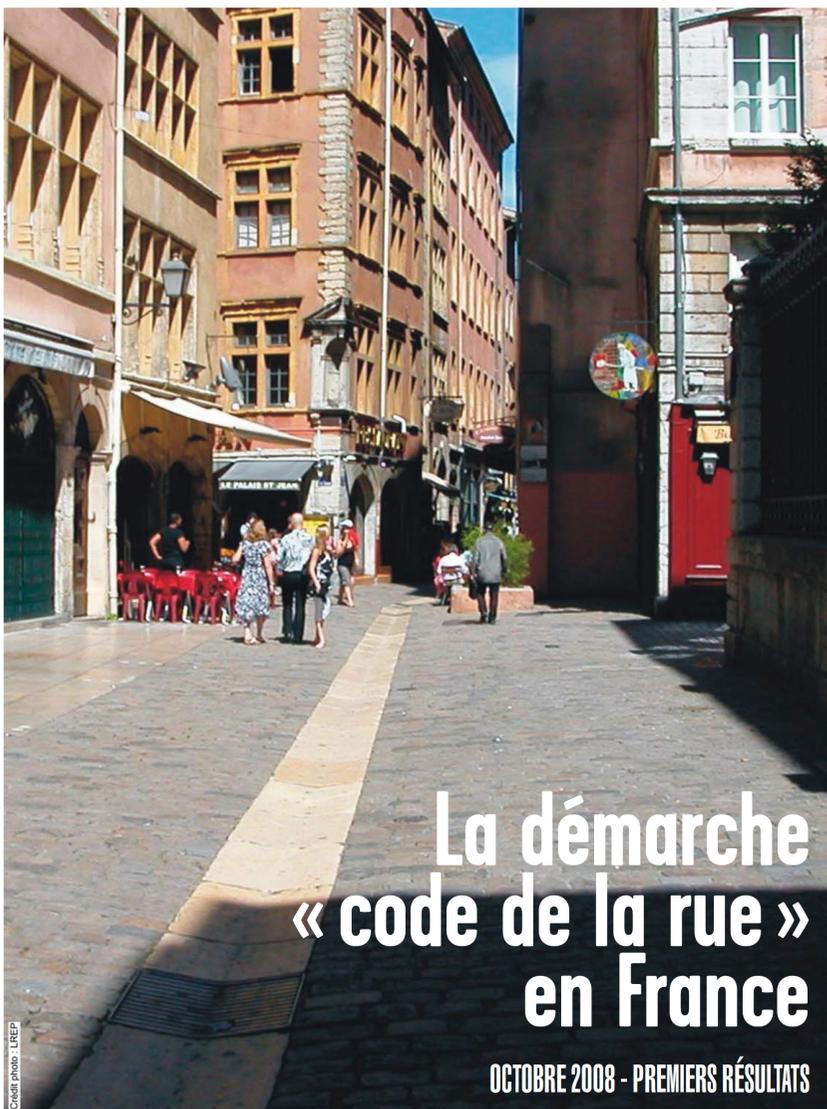
	ROCHFORT	ROCHFORT Centre-ville	CARO
Mobilité individuelle Nbre de déplacements/jour/hab.	4,6	4,5	4,6
A pied	36 %	56 %	28 %
A vélo	4 %	5 %	2 %
En transports collectifs	2 %	3 %	3 %
En voiture	58 %	36 %	67 %
Taux de Motorisation des ménages Nbre de véhicule/ménage	1,14 14 200 véh.	0,86 2 770 véh.	1,38 39 330 véh.

Données extraites de l'EDVM de la CARO - 2016
Enquête auprès des 11 ans et +

Pour que la marche compte, il faut compter les piétons !



Un cadre réglementaire favorable à la marche Mais qui peine à s'imposer



Le décret 2008-754 du 30 juillet 2008 introduit le principe de prudence du plus fort vis-à-vis du plus vulnérable et il crée la zone de rencontre.

Code de la route – Article R412-6 – décret du 30 juillet 2008
Le conducteur « doit, à tout moment, adopter un comportement prudent et respectueux envers les autres usagers des voies ouvertes à la circulation.
Il doit notamment faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers les plus vulnérables ».



Connaissez-vous
la signification de
ce panneau ?

Peu de sensibilisation et de communication auprès du grand public
sur les évolutions réglementaires



Développement d'une gestion « clientéliste » de la mobilité où le piéton est peu représenté

SEMAINE DU TRANSPORT PUBLIC
16 > 22 SEPTEMBRE 2020
www.semainedutransportpublic.fr



LIBERTÉ
SÉRÉNITÉ
MOBILITÉ

Grâce aux transports publics, vous êtes plus proches de vos proches.
Pour vous permettre de vous retrouver en toute sérénité,
les réseaux de transport français veillent sur votre santé et votre sécurité.

BAROMÈTRE
DES VILLES
CYCLABLES



www.parlons-velo.fr



Les associations de défense des piétons sont encore peu nombreuses.

Création en juin 2020 du collectif « Place aux Piétons » regroupant Rue de l'Avenir, 60 Millions de Piétons et la FF de Randonnée Pédestre.



Pourtant la marche à pied sera toujours au coeur de notre mobilité



Nous sommes **TOUJOURS PIETON** à un moment de la journée et ce quelque soit notre mode de déplacement.



Population vieillissante = davantage de déplacements à pied



La marche à pied (randonnée - trek) est tendance et le tourisme de proximité se développe.



7 bons réflexes pour (ré)apprendre à « Penser Piétons »





1- Casser les codes de la route en agglomération



Sainte-Marie-de-Ré (17)

AVANT



APRES

- Savoir renoncer au trottoir quand le trafic est faible
- Supprimer le caractère routier des rues : peinture au sol - notamment le marquage axial

**Exemple de suppression
du marquage axial**
Rochefort (17)



AVANT



APRES

**Utiliser le traitement de la voirie pour signifier l'inversion du « rapport de force »
la route ne doit plus imposer « sa loi »**



Exemple de rue jardin - Bordeaux



Le village-jardin de Chédigny - 37

Utiliser le traitement de la voirie pour signifier l'inversion du « rapport de force »



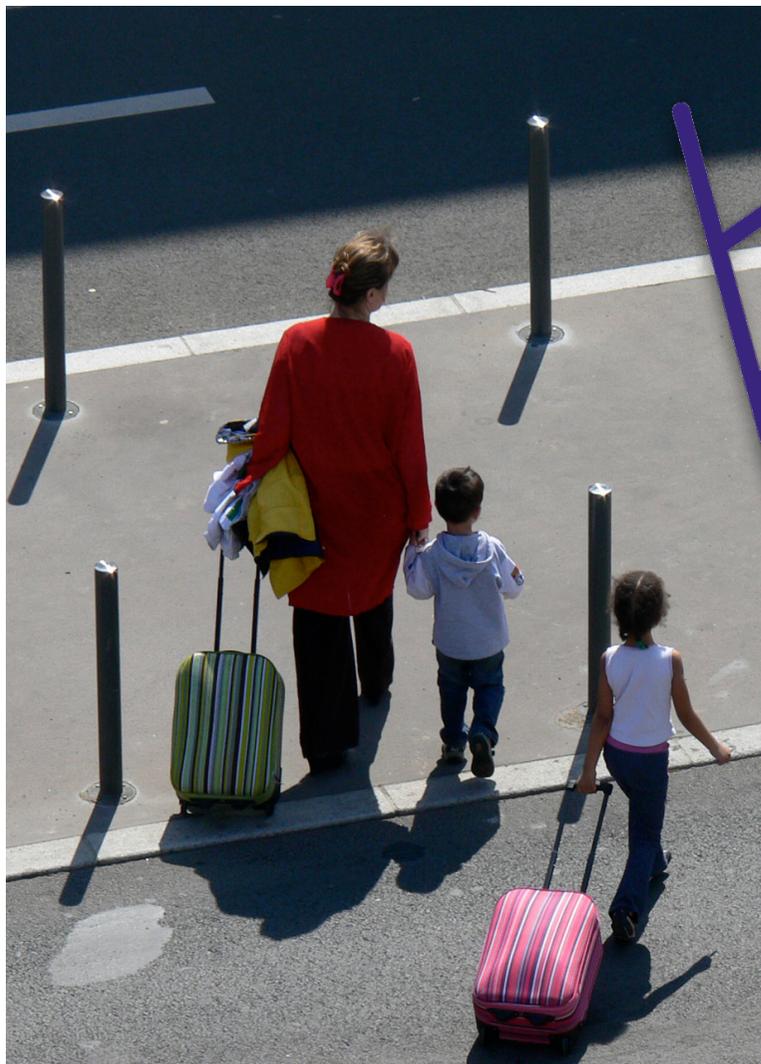
Utiliser le traitement de la voirie pour signifier l'inversion du « rapport de force »



Marquage d'animation
Exemple de Saint-Nazaire - 44



2- Faire des aménagements à l'échelle du piéton



- Limiter la longueur des traversées
- Aménager des intersections et des carrefours à échelle humaine

Exemple de suppression d'un giratoire en coeur de ville



Giratoire 4 branches
28 m de diamètre extérieur

Carrefour à priorité à droite
avec emprises réduites

Place de l'Hôtel de Ville - Capbreton (40)
+ de 13 000 Véhicules/jour en haute saison

Exemple de traitement de traversées piétonnes aux intersections en Zone 30



Rochefort (17)



3- Des espaces publics attractifs et animés



- Une assise tous les 100 m pour permettre pause et repos

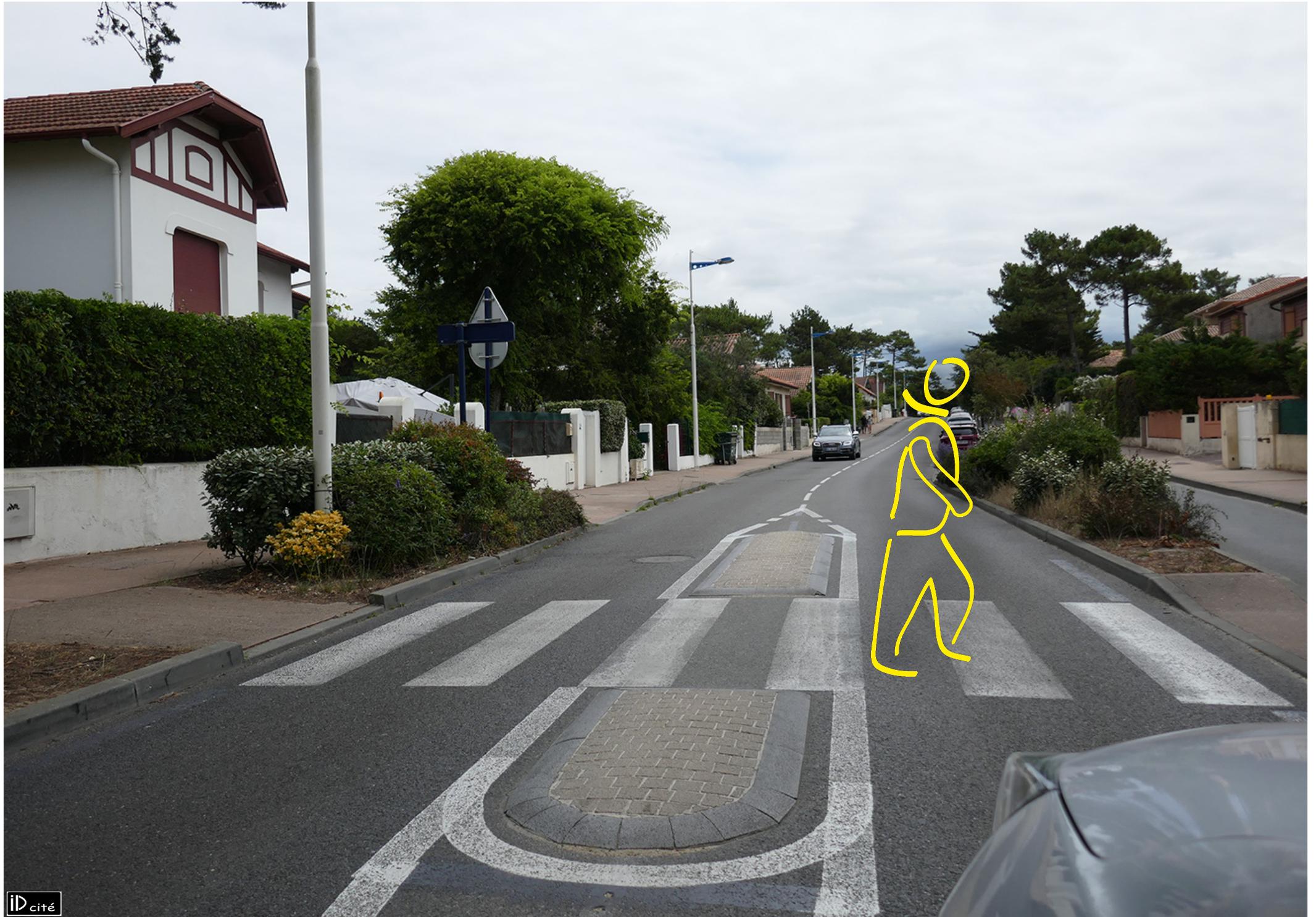


4- Marchabilité : des cheminements sûrs, directs et confortables



- Veiller à la largeur et la lisibilité des continuités piétonnes
- Ponctuer les traversées piétonnes
- Prendre en compte les pratiques existantes et les conforter

Exemple d'une traversée piétonne avec refuge central



Exemple de traitement d'une traversée de voie verte

Avant



Après



Traversée de chaussée avec régime de priorité pour les piétons et cyclistes

Confort et qualité des cheminements



**Pas uniquement une question d'emplacements disponibles
MAIS aussi une « question » de revêtement !**



5- Prendre en compte les besoins spécifiques des différents groupes d'utilisateurs



Enfants, personnes âgées, personnes handicapées, ...

- Choisir en hiérarchisant les besoins
- Conserver une approche multimodale en cherchant la solution optimale pour les utilisateurs les plus vulnérables





Placer l'enfant au coeur de la refonte des espaces publics





6- Examiner le plan de circulation du quartier et revoir l'organisation du stationnement



- Limiter l'impact du transit et du trafic parasite
- Disposer d'un plan de circulation flexible et modulable
- Mettre au point un plan de modération des vitesses
- Optimiser l'organisation et de la gestion du stationnement : faire mieux en consommant moins d'espace



Exemple de Plan de modération des vitesses

Sainte-Marie-de-Ré (17)



Plan de modération des vitesses





7- Informer, Sensibiliser et partager

**Dans ma ville,
je stationne correctement.**

**POTELETS
& BARRIÈRES**

**40 000 €
SUR 2 ANS**

**Et si on
mettait
l'argent
ailleurs?**

Pour bien vivre ensemble, adoptons les bons réflexes !

**ZONE DE
RENCONTRE**

PARTAGEONS L'ESPACE

- 1**
PIÉTONS
PRIORITAIRES
- 2**
CYCLISTES
SUR LA CHAUSSÉE
- 3**
VÉHICULES
LIMITÉS À 20KM/H

Capbreton
Cité Marine

**“ PERMIS PIÉTON
POUR TOUS LES ENFANTS ”**

Tu as obtenu ton Permis Piéton®, bravo !
Ton permis n'est pas un diplôme. Il prouve que tu as appris les principales règles à respecter et surtout que tu as compris que lorsque tu circules à pied tu n'es jamais complètement en sécurité.

**TU SAIS QUE TOUT AU LONG
DE TA VIE DE PIÉTON
TU DEVRAS ÊTRE CONCENTRÉ
ET VIGILANT.**

Gendarmerie nationale

**LE TROTTOIR AUX PIÉTONS,
LA PISTE AUX
2 ROUES !**

La rue n'est pas la jungle :
partageons nos bonnes
conduites !

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle

**DES LE
30 JUIN**

ZONE

À volonté à Saint-Néom, on prend le temps.

JEANNETTE,
ANGELINA & JENNIFER
MADE VISIBLE®

DAS LEUCHTET EIN.
WWW.MADEVISIBLE-SWISS

YVES, MARIANNE
& SOPHIE
MADE VISIBLE®

BIEN VU
WWW.MADEVISIBLE-SWISS

- Consacrer du temps et de l'argent pour faire évoluer les comportements et les pratiques
- Partager les bonnes pratiques et construire une culture partagée



7 bons réflexes pour (ré)apprendre à « Penser Piétons »

- 1- Casser les codes de la route en agglomération
- 2- Faire des aménagements à l'échelle du piéton
- 3- Des espaces publics attractifs et animés
- 4- Marchabilité : des cheminements sûrs, directs et confortables
- 5- Prendre en compte les besoins spécifiques des différents groupes d'utilisateurs
- 6- Examiner le plan de circulation du quartier et revoir l'organisation du stationnement
- 7- Informer, Sensibiliser et partager

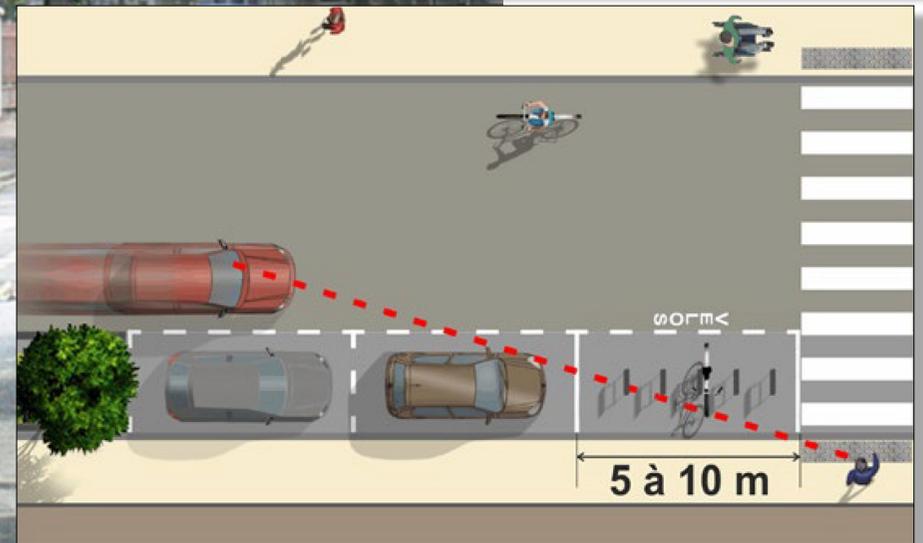


Merci de votre attention



CHALEROUX Ludovic
Consultant en Mobilité - idcite@orange.fr

Utilisation d'arceaux vélos pour interdire le stationnement motorisé



La loi LOM (décembre 2019) impose la mise en conformité au plus tard le 31 décembre 2026 des passages piétons avec la suppression des emplacements de stationnement motorisé 5 m en amont des traversées. Le Cerema recommande désormais d'y implanter du stationnement pour vélo.

Inverser le rapport de force pour concilier tous les usages



Construire une culture partagée

et disposer d'un Marqueur fort



Allons ensemble vers les mobilités de demain !

PLAN DE DÉPLACEMENTS

RÉUNION D'INFORMATION
mercredi 17 mai 2017



Casser les idées reçues

*Pas de solutions-miracles, ni de solutions toutes faites...
Tendances lourdes et longues à inverser*



Une logique de petits pas